

---

# L'architecture comme métaphore du pouvoir *Québec à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle*

---

Marc Grignon, professeur  
*Département d'histoire  
Université Laval*

Ce texte traite d'une métaphore si commune qu'elle pourrait prétendre à l'universalité: celle qui associe la monumentalité d'un bâtiment au rang social et au pouvoir de celui qui l'habite. Il y a cependant des modalités historiques qui font qu'un « bâtiment prestigieux » n'utilise pas toujours les mêmes moyens pour signifier son importance. Le processus métaphorique se transforme et se renouvelle, et la monumentalité trouve des façons différentes de s'exprimer selon les époques. Ce qui nous intéresse ici n'est donc pas d'établir une définition universelle et abstraite de la métaphore architecture-prestige, mais plutôt d'examiner les modalités particulières de son utilisation à Québec dans les années 1680 et au cours de la décennie suivante.

Nous croyons que l'intérêt de la notion de métaphore en tant que « médiation culturelle » se trouve justement là où elle nous permet de cerner les processus précis d'une culture et d'une époque données. Le processus métaphorique étudié devrait donc se rapprocher le plus possible du vécu historique. L'historien ne peut définir arbitrairement un concept de métaphore qui s'appliquerait uniformément à toute situation; il doit plutôt chercher comment ce concept peut être adapté pour décrire des situations particulières, comme la façon dont les habitants de la ville de Québec concevaient la monumentalité architecturale et intervenaient sur la ville en conséquence.

La particularité du travail de l'historien, pris entre ses propres concepts et ceux de l'époque qu'il étudie, est bien décrite par Norbert Élias :

Il est impossible de bien comprendre la structure d'une société si on ne sait pas la regarder à la fois dans *notre* perspective (en parlant à la *troisième* personne) et dans sa perspective (en écoutant ses membres parler d'elle à la *première* personne) (1985 : 39).

Ce type de compréhension, qui utilise à la fois la perspective de la première personne (je) et celle de la troisième (il), nous apparaît une condition essentielle à une analyse historique de la culture. Le concept de métaphore comme médiation culturelle permet ce type d'analyse.

L'exemple choisi ici, Québec à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, présente un type particulier de médiation métaphorique entre architecture et pouvoir. Nous tenterons de cerner cette particularité à travers deux observations principales. La première consiste à voir que la notion de « convenance », mentionnée dans la plupart des traités d'architecture de l'époque, constitue un type de médiation caractéristique de la société d'Ancien Régime. La seconde consiste à démontrer que cette médiation joue sur deux plans : d'une part, elle agit sur le tissu urbain existant et, d'autre part, elle se manifeste à travers les représentations de la ville, c'est-à-dire les vues et les plans de Québec réalisés à l'époque.

Rappelons d'abord la notion de convenance à l'aide de la définition qu'en a donnée Jacques-François Blondel dans son *Cours d'architecture* :

On dit qu'un bâtiment a de la convenance, lorsqu'on a remarqué que sa disposition extérieure & les principales parties de sa décoration sont absolument relatives à l'objet qui a donné lieu à ériger l'édifice, lorsque l'esprit de convenance y préside, que la bienséance y est exactement observée, que l'Ordonnateur a prévu dans toute son ordonnance, le style & le caractère dont il devoit faire choix, pour exprimer en particulier dans l'embellissement de nos Temples, de la décence ; dans les Palais des Rois, de la magnificence ; dans les édifices publics, de la grandeur [...] Certainement une Architecture convenable, telle que nous l'entendons, doit avoir pour objet de peindre aux yeux des étrangers, ou la dignité, ou la valeur, ou l'opulence, ou l'économie [...] Un édifice doit, au premier regard, s'annoncer pour ce qu'il est (1771 : 389-390).

La notion de convenance, on peut le voir, est très près des notions d'étiquette et de décorum. Un bâtiment doit annoncer le rang social de son occupant, de même que les vêtements et les manières doivent refléter la hiérarchie sociale établie.

La convenance était une règle architecturale particulièrement importante sous Louis XIV, comme tout ce qui concernait l'étiquette. L'importance de cette règle tient au fait que le rang social, sous l'Ancien Régime, devait être « vu » pour être reconnu. Comme le remarque Élias dans son étude intitulée *La société de cour*, le rang social était directement associé aux marques extérieures de prestige pendant l'Ancien Régime, et le moindre manquement à cette règle pouvait avoir des répercussions fâcheuses, telles que réprimande, diminution de privilèges ou perte de rang. En ce qui concerne plus particulièrement l'architecture, tout manque de respect envers la hiérarchie sociale établie constituait ce que Michel de Fremin nomme une « inconvenance » :

Il me reste à dire un mot en abrégé de ce que j'entends de la convenance pour l'état des personnes qui font bâtir, c'est la science de ne rien mettre dans un Bâtiment qui soit au-dessus de la dignité & de la condition du Maître, quand l'on le fait c'est une inconvenance, laquelle consiste dans l'oubly de son état ou dans l'obmission des règles de la modestie & de la prudence (1967: 54-55).

L'inconvenance architecturale pouvait avoir des conséquences graves, autant que tout autre manque à l'étiquette. Le luxe du château de Vaux-le-Vicomte et la somptuosité des fêtes données à cet endroit le 17 août 1661 n'ont pas joué qu'un petit rôle dans l'arrestation de Nicolas Fouquet (Bluche, 1986: 155). On sait que Louis XIV mit ensuite la main sur la plupart des artistes qui avaient contribué au faste de Vaux, depuis l'architecte jusqu'au cuisinier (Pérouse de Montclos, 1989: 243).

Les deux exemples qui illustreront l'importance de la convenance à Québec sont, d'abord, l'agrandissement de la cathédrale Notre-Dame-de-Québec, réalisé de 1683 à 1696, et ensuite, la construction du monastère des récollets à la haute-ville entre 1693 et 1715. Nous verrons comment, dans chaque cas, le prestige du client était directement compris dans l'œuvre architecturale, et comment l'architec-

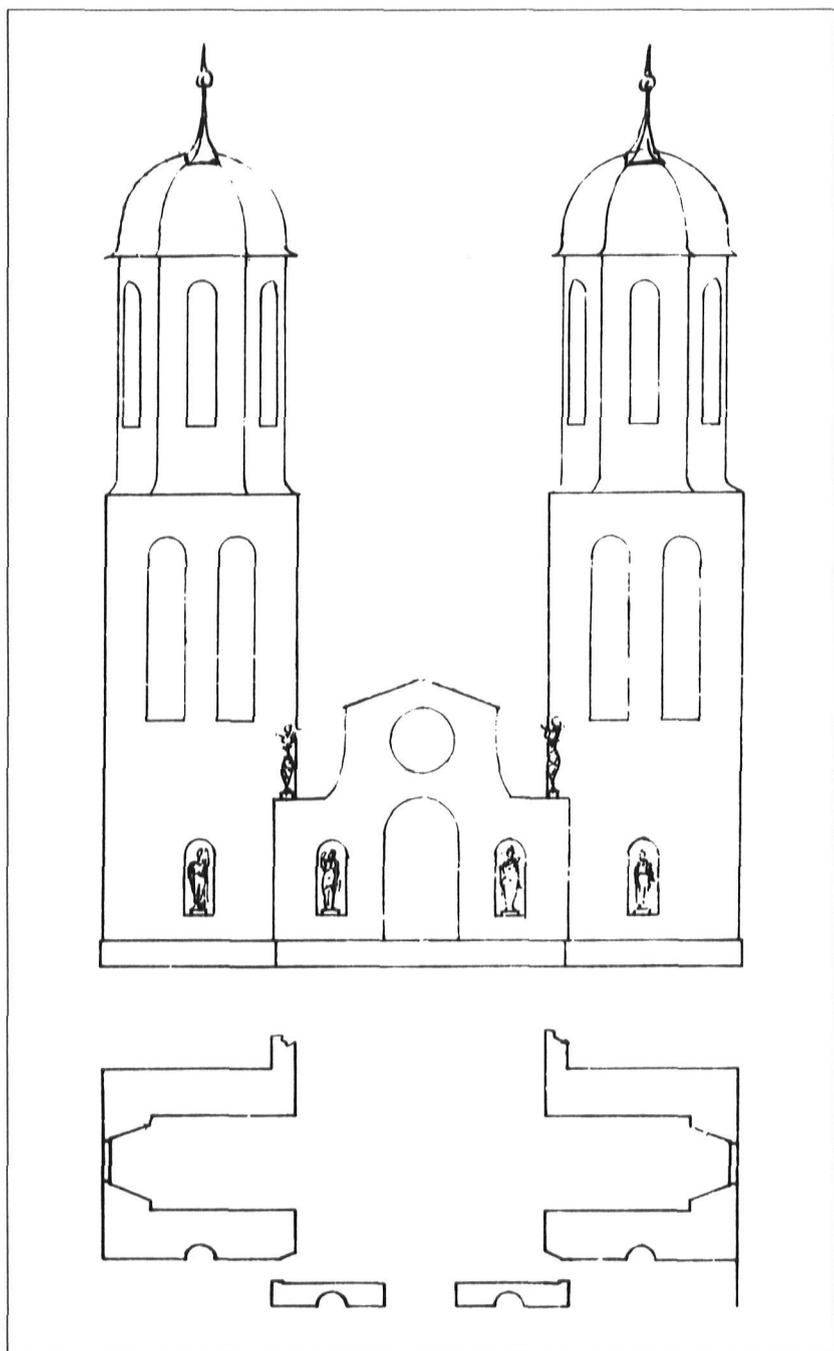
ture est devenue une source de rivalités et de conflits à l'intérieur de l'élite coloniale<sup>1</sup>.

La volonté de reconstruire la cathédrale apparaît vers 1680-1681 lorsque le clocher de charpente situé à la croisée du transept doit être remplacé. Sans entrer dans le détail de l'évolution de l'entreprise, retenons qu'en 1683 deux dessins sont considérés simultanément. Il y a d'abord un dessin avec une petite façade qui s'ajuste à la nef de la vieille église, laquelle peut néanmoins être allongée (figure 1). Il y a aussi un dessin avec une grande façade de trois étages, qui suppose l'ajout de bas-côtés à une nouvelle nef beaucoup plus haute (figure 2). En décembre 1683, l'ouvrage le plus modeste est confié à l'entrepreneur-maçon Claude Baillif, qui est aussi l'auteur des différents dessins<sup>2</sup>. Toutefois, pendant l'année 1684, l'évêque François de Laval continue à promouvoir le projet le plus ambitieux malgré le fait que les contrats soient signés et que la construction soit commencée.

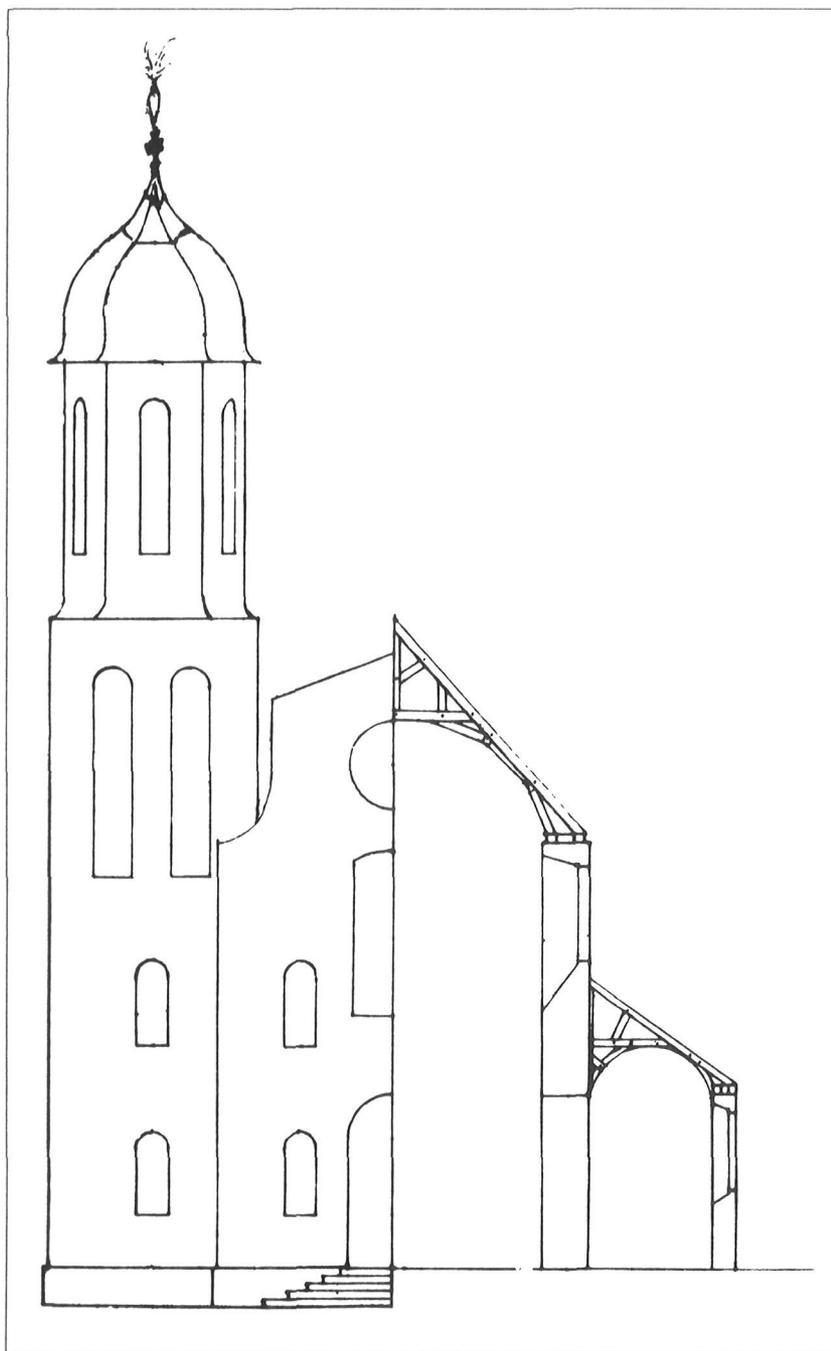
Après quelques modifications apportées au dessin original, le grand ouvrage est mis en chantier en 1685. Commencée par la façade, la nouvelle construction s'assoit sur les fondations réalisées l'été précédent. La raison pour laquelle la priorité est donnée à la façade, et plus particulièrement aux tours harmoniques, situées à cinquante pieds français de la vieille église, est mentionnée dans une lettre que Laval a rédigée à Paris au printemps 1685 :

Puisque l'on juge que l'on doit continuer dès l'été prochain les travaux de l'Eglise de Québec *afin que la cour voye que l'on employe l'argent qu'elle donne à cet effet* la première chose qu'il est nécessaire que l'on fasse est d'achever la seconde tour (Archives du Séminaire de Québec, 1685: 130; l'italique est de nous).

- 
1. Pour avoir plus de détails sur l'histoire de ces deux exemples et pour connaître les références de tous les documents qui nous permettent d'avancer les idées présentées ici, on pourra consulter: Marc Grignon, « «Loing du Soleil»: Architectural Practice in Quebec City during the French Regime », thèse de Ph.D., Department of Architecture, Massachusetts Institute of Technology, juin 1991.
  2. Archives du Séminaire de Québec, Paroisse de Québec, 48: 7 décembre 1683, marché entre Claude Baillif, d'une part, et Henry de Bernières, François de Laval et les marguilliers de Notre-Dame-de-Québec, d'autre part.



**Figure 1.** Projet de reconstruction de la cathédrale Notre-Dame-de-Québec, dessin n° 3, par Claude Baillif, 1683. Archives du Séminaire de Québec, Tiroir 213, n° 31. Photo: Service des ressources pédagogiques, Université Laval.



**Figure 2.** Projet de reconstruction de la cathédrale Notre-Dame-de-Québec, dessin n° 2, par Claude Baillif, 1683. Archives du Séminaire de Québec, Tiroir 213, n° 31. Photo: Service des ressources pédagogiques, Université Laval.

Ce curieux passage suggère que la cour peut apercevoir la cathédrale de Québec depuis Versailles. De plus, il indique que les éléments les plus visibles de cette construction sont les tours harmoniques. L'évêque était donc conscient que Louis XIV pouvait voir la cathédrale et qu'il la voyait même d'un point de vue particulier, situé à l'est sur le fleuve Saint-Laurent (figure 3). Ce point de vue est effectivement celui qu'ont choisi les ingénieurs militaires et les hydrographes pour représenter la ville de Québec jusqu'à la fin du Régime français. La construction de tours à la haute-ville était ainsi le moyen de prendre place dans l'image de Québec qui parvenait régulièrement au roi par le truchement de la représentation picturale de la ville.

La volonté qu'avait l'évêque d'être « vu » par le roi tient au fait que ce dernier supportait le coût de la construction. Il fallait donc lui montrer que l'argent était utilisé correctement. Mais ce n'est pas tout. Comme l'importance de la cathédrale devait refléter le prestige de l'évêque dans la colonie, le soutien financier du roi devenait un moyen pour l'évêque d'affirmer localement sa supériorité face aux autres clercs et même de rivaliser avec le gouverneur. Le pouvoir de l'évêque dans la colonie reposait donc partiellement sur l'approbation royale à l'égard de la construction de la cathédrale, principal moyen de manifester visiblement ce pouvoir. Voilà bien le système de dépendance de l'élite envers le roi tel qu'il a été décrit par Pascal :

Qu'est-ce, à votre avis, d'être grand seigneur? C'est être maître de plusieurs objets de la concupiscence des hommes, et ainsi pouvoir satisfaire aux besoins et aux désirs de plusieurs. Ce sont ces besoins et ces désirs qui les attirent auprès de vous, et qui font qu'ils se soumettent à vous : sans cela ils ne vous regarderaient pas seulement ; mais ils espèrent, par ces services et ces déférences qu'ils vous rendent, obtenir de vous quelque part de ces biens qu'ils désirent et dont ils voient que vous disposez (1955 : 170).

Ce passage montre bien comment la relation de pouvoir entre le roi et l'évêque était quelque chose de personnel. Comme l'a souligné Élias, le pouvoir royal reposait sur un régime de faveurs et de privilèges. L'évêque de Québec devait donc se soumettre à la volonté du roi pour pouvoir maintenir son propre prestige dans la colonie. C'est

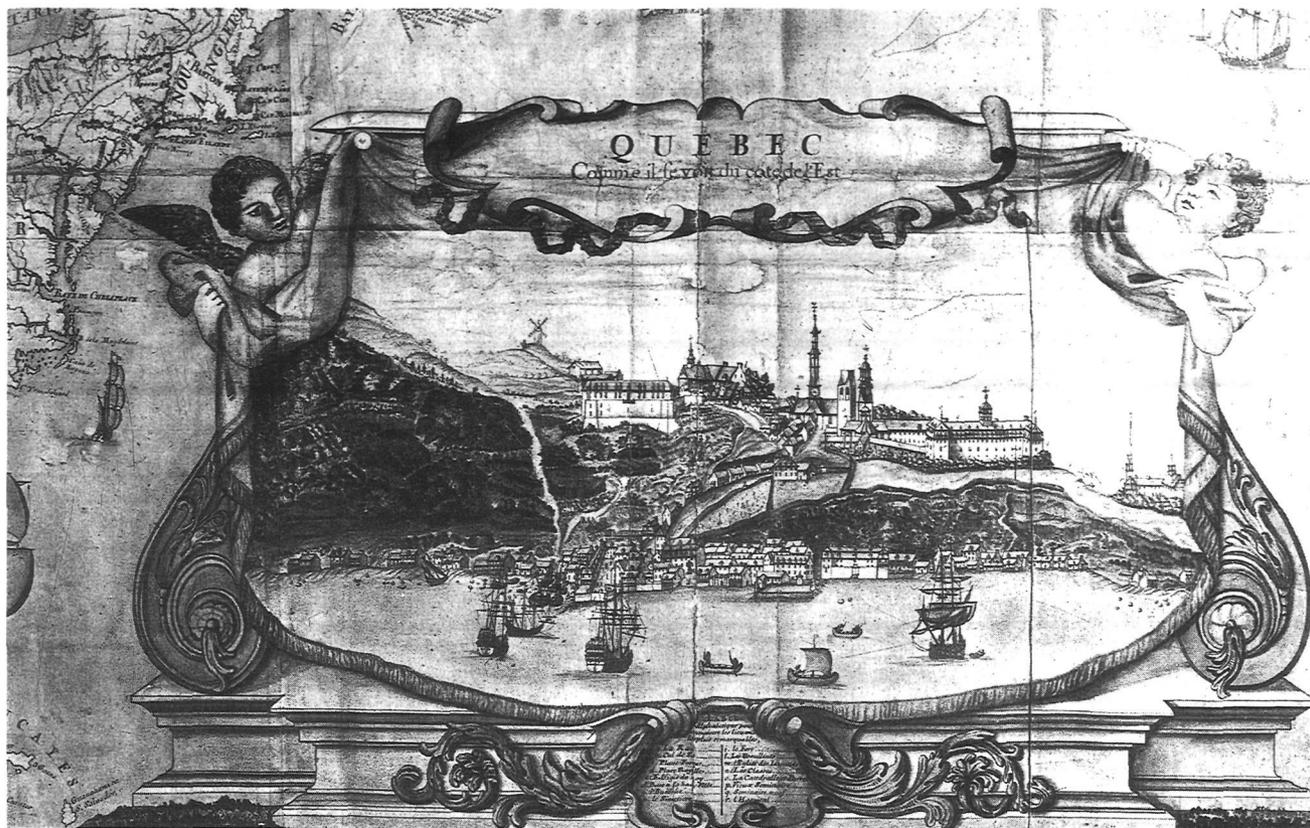


Figure 3. *Quebec comme il se voit du côté de l'Est*, détail d'une carte de la Nouvelle-France par Jean-Baptiste-Louis Franquelin, 1688. Service historique de la Marine, Vincennes, France. Photo: Éditeur officiel du Québec.

dans le contexte d'un appauvrissement général de la noblesse d'épée au XVII<sup>e</sup> siècle que cette analyse prend tout son sens :

La bienveillance du roi est donc une des chances essentielles dont disposent les familles de la noblesse d'épée pour échapper au cercle vicieux de l'appauvrissement provoqué par leurs dépenses de représentation. Il va sans dire qu'on ne tient pas à compromettre cette chance par une attitude susceptible d'indisposer le roi. Le roi amène ses sujets – pour reprendre une formule de Montesquieu – à penser « comme il veut » (Élias, 1985 : 54).

Le système de dépendance dans lequel se trouve Laval fait ainsi partie d'un mode de domination caractérisant la société française d'Ancien Régime dans son ensemble, mode qui était particulièrement efficace sous le règne de Louis XIV.

Le second exemple, celui du monastère des récollets à la haute-ville, est un peu différent puisque les frères mineurs étaient soutenus par le gouverneur et par le roi, mais non par Laval et par les jésuites. L'origine du conflit réside dans le fait que le monastère de Notre-Dame-des-Anges, fondé en 1620, était invisible sur les vues et les plans de Québec puisqu'il était situé trop à l'ouest, sur la rivière Saint-Charles. Le point de vue oriental sur Québec rendait impossible la représentation de ce qui se trouvait de l'autre côté du cap. Les plans, qui privilégiaient aussi le côté est en le plaçant au bas de l'image, excluaient le monastère de Notre-Dame-des-Anges en raison d'un cadrage trop serré (figure 4).

Pour remédier aux problèmes résultant de cette situation excentrique, dont l'absence de visibilité, les récollets construisent en 1683 un petit hospice à la haute-ville, face à la place d'Armes. En juin 1683, cet hospice est doté d'un clocher, ce qui soulève la colère de l'évêque. Laval ordonne aux frères de détruire le clocher importun, mais ceux-ci refusent d'obéir. Pour résoudre cette affaire complexe, les deux parties font appel au jugement du roi, l'évêque ne demandant rien de moins que l'expulsion des récollets de la haute-ville de Québec. Dans sa décision, le roi permet aux récollets de laisser l'hospice où il est mais il exige que le clocher soit détruit, ce qui est fait à l'automne 1685. Si on regarde la vue de Québec réalisée en 1688, on voit que les efforts de l'évêque ont porté fruit, puisque les récollets n'y sont pas représentés : leur hospice est pourtant bien à sa



place, mais il reste invisible car aucun clocher n'en signale la présence (figure 3).

Le succès de Laval est néanmoins de courte durée. En effet, la situation change radicalement avec l'arrivée d'un nouvel évêque, Jean-Baptiste de Saint-Vallier, dont l'opposition à Laval, au Séminaire et aux jésuites est bien connue des historiens. En 1691, Saint-Vallier propose un échange audacieux : il donnera la permission aux récollets de construire un nouveau monastère à la haute-ville si ceux-ci consentent à lui vendre leur terrain et leurs bâtiments de Notre-Dame-des-Anges, où le nouvel évêque veut fonder un hôpital général. L'échange est conclu rapidement et la nouvelle église des récollets est mise en chantier en 1693. Son clocher apparaît dans la vue de Québec réalisée par Fonville en 1699 (figure 5). La comparaison avec la vue de 1688 est saisissante : le monastère des récollets occupe maintenant la position centrale et domine clairement celui des jésuites, qui occupait la place principale en 1688. L'issue de ce conflit en faveur des récollets a fait dire à Frontenac que « l'étoffe grise peut être quelquefois plus fine que la noire » (Réveillaud, 1888 : 251).

Les deux exemples que nous venons de présenter montrent comment la métaphore architecturale du pouvoir était vécue et utilisée de façon tout à fait consciente à l'époque. Elle était une source de tensions et de conflits entre les différents groupes religieux présents dans la capitale coloniale. La démonstration pourrait s'étendre au pouvoir civil par l'examen de la construction du Château Saint-Louis et du Palais de l'intendant. On a aussi observé que la rivalité d'ordre architectural n'avait pas pour seul enjeu l'emprise sur la trame urbaine. Elle visait en outre à établir la prééminence dans la vue de Québec, c'est-à-dire à prendre place dans le champ de vision royal. Par ce moyen, chaque communauté religieuse pouvait tenter de se distinguer des autres et ainsi s'attirer des faveurs royales plus importantes. Cette conscience du point de vue est sur la ville de Québec a été un élément déterminant pour son développement en favorisant le regroupement des institutions dans la haute-ville.

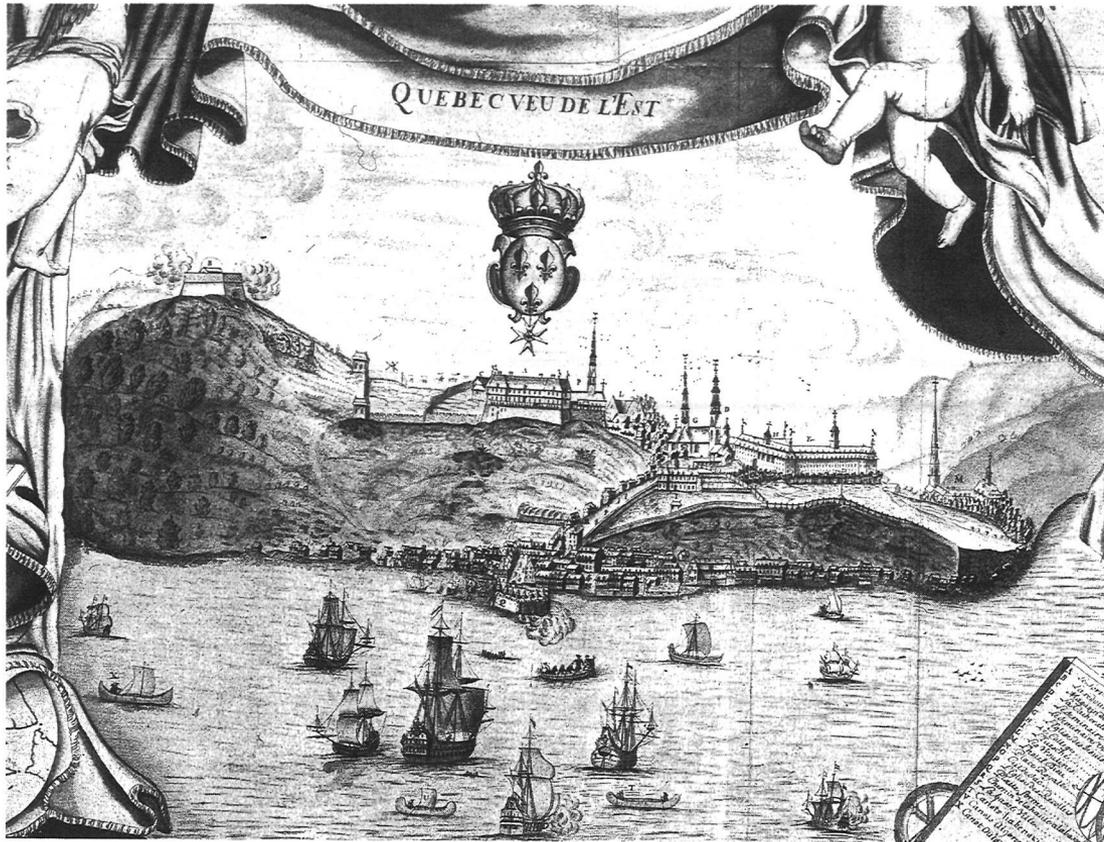


Figure 5. *Quebec veu de l'Est*, détail d'une carte de la Nouvelle-France par Charles Bécart de Granville et de Fonville, 1699. Service historique de la Marine, Vincennes, France. Photo: Holzapfel.

## Bibliographie

- Archives du Séminaire de Québec (1685),  
Lettres N, n° 130, Laval au Séminaire  
de Québec, Paris.
- Blondel, Jacques-François (1771), *Cours  
d'architecture*, vol. 1, Paris, Desaint.
- Bluche, François (1986), *Louis XIV*, Paris,  
Fayard (coll. Pluriel).
- Élias, Norbert (1985), *La société de cour*,  
Paris, Flammarion.
- Fremin, Michel de (1967) [1702], *Mé-  
moires critiques d'architecture*, Farn-  
borough, Gregg Press Limited.
- Pascal, Blaise (1955), « Trois discours sur  
la condition des grands », dans  
*Opuscules et lettres*, Paris, Aubier-  
Montaigne, p. 164-171.
- Pérouse de Montclos, Jean-Marie (1989),  
*Histoire de l'architecture française*,  
Paris, Mengès et CNMHS.
- Réveillaud, Eugène (1888), « Lettre de  
Frontenac aux récollets de la province  
de Saint-Denis, Québec, 10 octobre  
1692 », appendice à Sixte Le Tac,  
*Histoire chronologique de la Nouvelle-  
France*, Paris, Eugène Réveillaud.